



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un plan de réindustrialisation à contre sens

Hier, Emmanuel Macron a profité de son allocution sur la question industrielle pour justifier sa réforme des retraites, évoquant vouloir mener une politique de constance sur le plan macroéconomique et ainsi contribuer à être compétitif sur le capital, le travail et l'innovation tout en augmentant la quantité de travail. D'un côté le président de la République annonce vouloir anticiper le financement d'un possible déséquilibre d'ici 2030, de l'autre le ministre Bruno Lemaire précise que cette réforme est nécessaire pour réduire le déficit public. Pourtant, les arguments manquent cruellement pour justifier cette réforme injuste et injustifiée.

Non, la France ne s'est pas désindustrialisée parce que « nous travaillons moins que nos voisins », alors que les Français sont les plus productifs d'Europe. La désindustrialisation du pays est essentiellement due à la délocalisation des grands groupes dont l'objectif est de profiter d'une main d'œuvre à bas coût tout en étant moins contraint par le respect des droits des travailleuses et des travailleurs. Emmanuel Macron lui-même a activement contribué à cette désindustrialisation en démantelant Alstom au profit de General Electric sous le quinquennat d'Hollande.

Les augmentations constantes du prix de l'énergie ont aussi généré de nombreuses difficultés, perturbant ainsi toutes les chaînes de production et entraînant des situations de chômage technique ou partiel. Les conséquences vont même plus loin avec près de 300 PSE et 24 000 ruptures conventionnelles en 2022.

La perte de la souveraineté industrielle française a mis de nombreux secteurs professionnels en difficulté et déséquilibré structurellement notre balance commerciale. Et pourtant, les aides publiques ne manquent pas : à qui profite vraiment la crise industrielle ? Certainement pas aux travailleuses et travailleurs dont les entreprises ferment, délocalisent et licencient.

Après le CICE à plus de 100 milliards d'euros et le plan de relance à 12 milliards d'euros, la bonté du président des riches ne s'arrête pas là. Il propose un nouveau crédit d'impôt de l'industrie verte évalué à 20 milliards d'euros. L'argent public ne peut pas être déversé sans contrepartie ni contrôle. La CGT propose de conditionnaliser les aides aux entreprises à des critères sociaux et environnementaux.

Sur la formation, l'annonce est tout aussi inquiétante tant elle révèle une volonté de réponse à court terme aux desideratas du patronat : la transformation de l'appareil productif et l'arrivée massif des nouvelles technologies implique une élévation des qualifications pour toutes et tous pour anticiper les mutations du travail avec des formations tout au long de la vie. Même chose sur la pause réclamée au niveau européen sur les questions environnementales. Il est nécessaire d'harmoniser par le haut les normes sociales et environnementales au niveau européen et de mettre en place les mécanismes aux frontières permettant de respecter ces critères.

Ces annonces n'apportent rien de concret pour soutenir et développer des projets industriels innovants, créateurs d'emplois, portés par des travailleurs et travailleuses engagé.es. Il est temps que l'Etat se dote d'une stratégie qui planifie une politique industrielle ambitieuse avec une vision sur le long terme qui permette de réindustrialiser le pays et de créer de nombreux emplois stables et qualifiés avec des statuts de haut niveau pour toutes et tous.

Montreuil, le 12 mai 2023